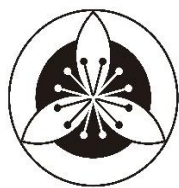


Thérapie Imagétique France vous propose :



MOXIBUSTION JAPONAISE COURS AVANCÉ – 5 WE de 3 jours Par Felip CAUDET

LYON, d'octobre 2023 à février 2024

DATES

- 6-7-8 octobre 2023
- 10-11-12 novembre 2023
- 15-16-17 décembre 2023
- 12-13-14 janvier 2024
- 9-10-11 février 2024

HORAIRES

- **Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h**
- **Samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h**
- **Dimanche de 9h à 12h30 et de 14h à 16h**

LIEU DU STAGE

- Tennis Club de Lyon, 3 boulevard du 11 Novembre 1918, 69100 VILLEURBANNE

TARIF DU COURS

- 420 € par WE de 3 jours soit 2 100 € pour l'ensemble de la formation – 5 WE
Seules les personnes adhérant à l'Association peuvent participer à ce stage.
L'adhésion est fixée pour l'année (renouvelable en septembre) à 20 €
- Soit un TOTAL de **2 120 €** (2 100 € pour le séminaire + 20€ d'adhésion)
 - Ou **2 100 €** pour les adhérents

Merci d'envoyer les 3 pages de ce contrat en manuscrit (avec la fiche annexe) et votre paiement à :
Association TI France : Espace QING LONG, 37 rue Jean Broquin, 69100 Villeurbanne
L'adresse mail pour toute correspondance est : therapie.imagetique.france@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION ET CONTRAT DE FORMATION

(à lire attentivement et à remplir en majuscules SVP)

Mme – Mr [entourer la civilité]

Nom : _____ Prénom: _____

Adresse : _____

C.P. : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél fixe : _____ Tél portable: _____

E-mail@: _____

cocher la case si vous souhaitez une facture

Adresse de facturation si différente

CONDITIONS ET MODALITES (merci de bien lire)

1. Le stagiaire s'engage après avoir commencé le stage à en suivre l'intégralité.
2. **ACOMPTE** : il vous est demandé afin de réserver votre place, et est **non remboursable sauf événement exceptionnel dont nous serions responsables**.
3. **DÉSISTEMENT** : vous pouvez annuler jusqu'au **31 AOÛT 2023**. Les désistements sont acceptés par mail et sont validés par une réponse du secrétariat également par email. Merci de vous assurer de la réception.
Après cette date, la totalité du stage reste due et l'encaissement sera opéré suivant ce contrat ou l'accord validé par écrit avec le stagiaire. Dans le cas du remboursement par virement, les frais de banque sont à la charge du participant.
4. **ABANDON** : quel que soit la période du stage ou de la formation, le montant total reste dû.
5. **ABSENCE** : en cas d'absence le cours ne sera pas redonné et le montant du cours reste dû. Il est conseillé au participant de s'organiser auprès des autres élèves afin de récupérer les notes prises en cours.
6. **Les candidatures sont recevables à la RÉCEPTION PHYSIQUE DE CE BULLETIN de 2 pages lisiblement complété en manuscrit, signé, daté et accepté, accompagné du règlement** (acompte et reste dû encaissables selon les modalités ci-dessous)
L'inscription doit être validée par email pour être retenue.
Si la formation est complète le postulant sera avisé de son enregistrement sur la liste d'attente.
7. **PAIEMENT** : tous les paiements (chèques, virements, mandats) sont à l'ordre de **Asso TI France**
8. Quel que soit le cas et la période, aucun document ou chèque(s) ne sera renvoyé par courrier postal, le dossier dans son intégralité est détruit.

OPTIONS DE RÈGLEMENT (à remplir obligatoirement)

- Première inscription à une formation de l'asso TI France en 2023-2024 : **2 120 €**
- J'ai participé à une autre formation de l'association TI France en 2023-2024 : **2 100 €**

JE PAIE PAR CHÈQUE (ordre : Asso TI France)

- **1 chèque de réservation de 320 €** (300 € pour les adhérents) encaissé en décembre 2022
- **5 chèques de 360 €** encaissés le 1^{er} de chaque mois (oct, nov, déc 2023, jan, fév 2024)

JE PAIE PAR VIREMENT BANCAIRE (coordonnées ci-dessous)

- **1 virement de 320 €** (300 € pour les adhérents) à effectuer dès la confirmation d'inscription reçue
- **5 virements de 360 €** à effectuer le 1^{er} de chaque mois (oct, nov, déc 2023, jan, fév 2024)

JE PAIE EN ESPÈCES

- Nous faire parvenir soit **1 chèque de 320 €** (300 € pour les adhérents), soit **1 virement de 320 €** (300 € pour les adhérents) pour valider votre inscription
- Envoyer **5 chèques de 360 € pour caution** qui seront échangés contre **360 € en espèce à chaque stage** (merci de prévoir l'appoint et de le présenter dans une enveloppe avec votre nom et prénom)

Je certifie sur l'honneur avoir lu et compris les termes du présent contrat, ainsi que la date, le programme et toutes les informations concernant ce stage.

Nom et prénom : _____ Fait à : _____ le : _____

Signature obligatoire, suivie de la mention « lu et accepté, bon pour accord » :

Association TI France - N° d'association : W941011442
Siège : 23 rue de la Varenne – 94100 Saint-Maur des Fossés
Courriel : therapie.imagetique.france@gmail.com
IBAN : FR76 4119 9110 1400 0317 9100 180

Merci d'envoyer les 3 pages de ce contrat en manuscrit (+ fiche d'adhésion) et votre paiement à :
Association TI France, Espace QING LONG, 37 rue Jean Broquin, 69100 Villeurbanne

Enregistrement de (nom) : _____

À propos du consentement éclairé

L'étudiant signataire déclare être informé et d'accord avec les aspects suivants:

- La pratique de la moxibustion, dans ses différentes formes (directe ou indirecte), peut impliquer des effets secondaires ou globaux comme la fatigue, des étourdissements et des malaises. Dans certains cas, la moxibustion peut entraîner une réaction vagale, une irritation locale de la peau ou d'autres tissus, des brûlures, ampoules et, dans son expression maximale, des cicatrices.
- L'étudiant accepte de ne pas engager de poursuites contre d'autres étudiants ni contre l'organisme de formation et ni contre le professeur, en ce qui concerne les risques de blessures au cours de la pratique en formation, étant entendu que les pratiques sont en rapport *quid pro quo* (l'étudiant reçoit les techniques, puis les pratique à son tour sur les autres étudiants) ou en qualité de volontaire).
- L'étudiant doit informer l'organisation s'il souffre d'une maladie qui est contre-indiqué (demandez au professeur) avec les techniques pratiquées en cours. Les pratiques ont un caractère formatif et expérimentiel et ne doivent pas être considérées comme un traitement clinique.

Sur les droits d'image et la propriété intellectuelle

L'étudiant signataire s'engage à respecter ces conditions :

- Il est interdit de prendre des photos ou d'enregistrer par des moyens numériques (téléphones, ordinateurs ou autres appareils électroniques) les détails et les pratiques du cours sans l'autorisation expresse de l'enseignant.
- Par respect des droits de propriété intellectuelle, l'étudiant s'engage à ne pas diffuser les informations qu'il reçoit dans le cours à des fins commerciales telles que donner des formations, des conférences, publier un livre ou des articles, tant sous forme numérique que manuscrite, car ce serait considéré comme une infraction contre la propriété intellectuelle avec les conséquences juridiques appropriées.
- De même, en cas de présence sur une photo / vidéo, l'élève donne son consentement à Felipe R. Caudet Piñana, et à TI France, pour l'utilisation et la publication de ces images, photos / vidéos à des fins de création d'articles, livres ou d'utilisation sur Internet (blog, réseaux sociaux et site web) en relation avec l'activité et qui peuvent avoir des fonctions publicitaires, informatives ou pédagogiques. Si l'étudiant ne souhaite pas apparaître sur une photo/vidéo, il devra l'exprimer afin que l'organisme de formation veille à ne pas l'inclure dans la photo/vidéo concernée.

Fait à : _____ le : _____

Nom complet et signature de l'étudiant